

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

Rapport de la Commission des Finances
Par la Sous-commission Finances et Mobilité

Objet : Autorisations d'achats pour l'exercice 2019

Rapport sur le préavis 2018/50

Rapporteuse de la Sous-commission des Finances « Finances et Mobilité »

Mme HEINIGER Latha Socialiste

Membres présents de la Commission des Finances

M.	GAILLARD	Benoît	Socialiste
Mme	DECOLLOGNY	Anne-Françoise	Socialiste
M.	MIAUTON	Philippe	Libéral-Radical
M.	WYSSA	Stéphane	Libéral-Radical
M.	CACHIN	Jean-François	Libéral-Radical
M.	DUBAS	Daniel	Les Verts
M.	HUBLER	Alain	La Gauche
M.	MARION	Axel	Le Centre
M.	CHRISTE	Valentin	libéral-conservateur
M.	MOSCHENI	Fabrice	UDC
M.	DUPUIS	Johann	La Gauche

Membre absent de la Commission des Finances :

Mme	GNONI	Sara	Les Verts
M.	FELLI	Romain	Socialiste
M.	BRAYER	Vincent	Socialiste Président COFIN

Représentant de la Municipalité :

M.	GERMOND	Florence	Directrice de Finances et Mobilité
----	---------	----------	------------------------------------

Représentant de l'administration communale :

M.	BOURQUIN	Emmanuel	Chef du service des Finances
Mme.	HUBER	Elisabeth	Adjointe administrative

Lieu : Salle des Commissions de l'Hôtel de Ville, Place de la Palud 2

Date : Le vendredi 2 novembre 2018

Début et fin de la séance : de 14h00 à 17h00

La commission des finances a examiné le préavis 2018/50 lors de sa séance du 2 novembre 2018.

Par ce préavis, la Municipalité sollicite des autorisations d'achats pour 2019, d'un montant total de CHF 8'415'900, contre CHF 8'021'000 pour 2018 soit une augmentation de CHF 394'900.

Du montant total de CHF 8'415'900, CHF 1'819'000, concernent le renouvellement du matériel informatique, soit 21.6 %. Ce montant est en hausse de CHF 300'000 par rapport au montant demandé l'année dernière.

Autorisations d'achats pour les véhicules, machines et matériels

Direction	Budget 2019	Part du total	Achat de remplacement	Nouvelles acquisitions	Budget 2018	Ecart B18-B19 en %
Total	6'596'900	100%	5'494'900	1'102'000	6'502'000	1%
CD	28'000	0%	28'000	-	-	-
SE	1'692'800	26%	1'467'800	225'000	2'022'000	-16%
SCS	-	0%	-	-	241'000	-100%
LEA	1'460'000	22%	1'376'000	84'000	1'481'000	-1%
EJQ	-	0%	-	-	33'200	-100%
FIM	3'051'000	46%	2'532'000	519'000	2'619'800	16%
SIL	365'100	6%	91'100	274'000	105'000	248%

Il est à relever que les dépenses effectives concernant ces achats figureront en augmentation des investissements au bilan. Les amortissements seront eux portés dans les comptes de fonctionnement respectifs.

Les montants non utilisés à la fin de l'exercice comptable ne sont pas reportés l'année suivante.

Nous relevons que la ville a centralisé l'achat des véhicules légers auprès du Service achat et logistique Ville SALV, ce qui a permis d'optimiser les achats, de réduire le coût des véhicules et les frais de maintenance. Les véhicules sont gérés par un logiciel ad'hoc qui se nomme « AutoGest-Ville ».

Le préavis donne un détail exhaustif de ces demandes d'achats. Nous relevons aucun point particulier.

Autorisations d'achats pour le matériel et les logiciels informatiques

Le préavis 2018/50 demande des autorisations d'achat pour un montant de CHF 1'819'000, soit un montant supérieur de CHF 300'000 à celui prévu dans le budget 2018. Le détail des achats est répertorié dans un tableau récapitulatif annexé au préavis. Comme le préavis le mentionne, l'évolution des technologies étant très rapide, les prix peuvent évoluer durant l'année 2019.

A l'issue des discussions, la Commission des finances accepte les conclusions du préavis 2018/50 et propose au Conseil d'en faire de même.

Lausanne, le 6.11.2018

